

PREFET DE LA REGION HAUTE-NORMANDIE PREFET DE LA SEINE-MARITIME

PREFET MARITIME DE LA MANCHE ET DE LA MER DU NORD

nº 84/2014

ARRETE INTER-PREFECTORAL

modifiant l'arrêté inter-préfectoral du 24 mai 2012 portant désignation des membres du conseil maritime de façade pour la façade maritime Manche Est - mer du Nord

Le préfet de la région Haute-Normandie, préfet de la Seine-Maritime, Le préfet maritime de la Manche et de la mer du Nord, commandant de la zone maritime Manche-mer du Nord,

- VU le code de l'environnement, et notamment l'article L.219-6-1;
- VU le décret n° 2004-112 du 6 février 2004 relatif à l'organisation de l'action de l'État en mer ;
- VU le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;
- VU le décret n°2006-672 du 8 juin 2006 relatif à la création, à la composition et au fonctionnement de commissions administratives à caractère consultatif;
- VU le décret n° 2011-637 du 9 juin 2011 relatif aux attributions, à la composition et au fonctionnement du Conseil national de la mer et des littoraux ;
- VU l'arrêté ministériel du 27 septembre 2011 relatif à la composition et au fonctionnement des conseils maritimes de façade;
- VU l'arrêté inter-préfectoral du 21 novembre 2011 modifié portant création du conseil maritime de façade pour la façade maritime Manche Est-mer du Nord;
- VU l'arrêté inter-préfectoral du 24 mai 2012 modifié portant désignation des membres du conseil maritime de façade pour la façade maritime Manche Est-mer du Nord;
- SUR PROPOSITION de la secrétaire générale pour les affaires régionales de Haute-Normandie et de l'adjoint au préfet maritime de la Manche et de la mer du Nord pour l'action de l'État en mer.
- CONSIDERANT

 les résultats des élections municipales, des élections internes des établissements publics de l'Etat, des structures et des organisations membres du conseil maritime de la façade, ainsi que les exigences propres à leur représentation dans ses instances, il y a lieu d'apporter des modifications à la composition des membres des cinq collèges et des personnalités qualifiées du conseil maritime de la façade.

ARRÊTENT

- Article 1 Les articles 1 et 2 de l'arrêté inter-préfectoral du 24 mai 2012 modifié susvisé sont rédigés ainsi qu'il suit :
 - Article 1 Sont désignés membres du conseil maritime de façade pour la façade maritime Manche Est-mer du Nord les personnes suivantes :

 1. Collège des représentants de l'État et de ses établissements publics :
 - le préfet de la région Nord-Pas-de-Calais, préfet du Nord, ou son représentant,

- le préfet de la région Picardie, préfet de la Somme, ou son représentant,

- le préfet de la région Basse-Normandie, préfet du Calvados, ou son représentant,

- le préfet du Pas-de-Calais, ou son représentant,

- le préfet de la Manche, ou son représentant,
- représentant l'institut français de recherche pour l'exploitation de la mer : titulaire : Monsieur Dominique GODEFROY

suppléant : Monsieur Benoist HITIER

- représentant l'agence des aires marines protégées :

titulaire: Monsieur François GAUTHIEZ

suppléant : Monsieur Christophe AULERT

 représentant le conservatoire des espaces littoraux et des rivages lacustres : titulaire : Monsieur Jean-Philippe LACOSTE

suppléant : Monsieur Loïc OBLED

- le directeur général de l'agence de l'eau Seine-Normandie, ou son représentant,

- le directeur général de l'agence de l'eau Artois-Picardie, ou son représentant,

- le président du directoire du grand port maritime de Dunkerque, ou son représentant,
- le président du directoire du grand port maritime de Rouen, ou son représentant,
 le président du directoire du grand port maritime du Havre, ou son représentant,

2. Collège des collectivités territoriales et de leurs groupements :

- représentant le conseil régional du Nord - Pas-de Calais : titulaire : Monsieur Wulfran DESPICHT

suppléant : Monsieur Olivier BARBARIN

 représentant du conseil régional de Picardie : titulaire : Madame Annie-Claude LEULIETTE

suppléant : Monsieur Nicolas DUMONT

 représentant du conseil régional de Haute-Normandie : titulaire : Monsieur Dominique GAMBIER

suppléant : François AUBER

 représentant du conseil régional de Basse-Normandie : titulaire : Monsieur Stéphane TRAVERT

number 1 10 minutes and 1 10 minutes 1 10

suppléant : Monsieur Pierre MOURARET

 représentant du conseil général du Nord : titulaire : Monsieur Jean SCHEPMAN

suppléant : Monsieur Bertrand RINGOT

- représentant du conseil général du Pas-de-Calais :

titulaire: Monsieur Dominique DUPILET

suppléant : Monsieur Hervé POHER

 représentant du conseil général de la Somme : titulaire : Monsieur Christian MANABLE

nan MANABLE suppléant : Monsieur Jean-Claude BUISINE

- représentant du conseil général de la Seine-Maritime :

titulaire: Monsieur Bruno BIENAIME

suppléant : Monsieur Jean-Yves MERELO

 représentant du conseil général du Calvados : titulaire : Monsieur François de BOURGOING

suppléant : Monsieur André LEDRAN

- représentant du conseil général de la Manche :

titulaire: Monsieur Jean LEPETIT

suppléant : Monsieur Erick BEAUFILS

- représentants des maires désignés par l'association des maires de France :

titulaires:

Monsieur Philippe DUCOULOMBIER Monsieur Stéphane HAUSSOULIER Monsieur Edouard PHILIPPE

suppléants :

Monsieur Jean-Michel HOULEGATTE
MADAME Dominique BAUDRY
Madame Marie-Agnès POUSSIERWINDSBACK

 représentants des établissements publics de coopération intercommunale désignés par l'association des maires de France : titulaires :

> Monsieur Bertrand RINGOT Monsieur Jean-François RAPIN suppléants:

> > Monsieur Dominique GODEFROY Monsieur Olivier PAZ

3. Collège des représentants des activités professionnelles et des entreprises :

 le président du comité régional des pêches maritimes et des élevages marins du Nord-Pas-de-Calais, Picardie, ou son représentant,

 le président du comité régional des pêches maritimes et des élevages marins de Haute-Normandie, ou son représentant,

 le président du comité régional des pêches maritimes et des élevages marins de Basse-Normandie, ou son représentant,

- le président du comité régional de la conchyliculture de Normandie, mer du Nord, ou son représentant,

- représentant l'association nationale des organisations de producteurs de la pêche maritime et des cultures marines :

titulaire: Monsieur Thierry MISSONNIER

suppléant : Monsieur Julien LAMOTHE

- représentant la fédération des organisations de producteurs de la pêche artisanale :

titulaire: Monsieur Éric GOSSELIN

suppléant : Madame Dominique THOMAS

 représentant d'armateurs de France : titulaire : Monsieur Bernard LENOIR

suppléant : Monsieur Frédéric POUGET

 représentant l'union nationale des armateurs à la pêche de France : titulaire : Monsieur Marc GHIGLIA

suppléante : Monsieur François HENNUYER

- représentant l'union nationale des producteurs de granulats : titulaire : Madame Laëtitia PAPORE

suppléante : Monsieur David CLAVELEAU

- représentant les chambres de commerce et d'industrie : titulaire : Monsieur Bertrand DUBOYS FRESNEY

suppléant : Monsieur Éric NEYME

- représentant les chambres d'agriculture : titulaire : Monsieur Rémi BAILHACHE

suppléant : Monsieur Sébastien WINDSOR

représentant le syndicat des énergies renouvelables :

titulaire: Monsieur Pierre PEYSSON

suppléants :

Monsieur Christophe LEBLANC Madame Vanessa GODEFROY

représentant les ports normands associés :

titulaire: Monsieur Philippe DEISS

suppléant : Monsieur Bertrand MARSSET

représentant le syndicat mixte du port de Dieppe : titulaire: Monsieur Nicolas MAYER-ROSSIGNOL

suppléante : Madame Marie-Dominique FOUCHAULT

représentant l'autorité portuaire du port de Calais et de Boulogne : titulaire: Monsieur Olivier BARBARIN

suppléant : Monsieur Wulfran DESPICHT

représentant la fédération nationale des industries nautiques,

titulaire: Monsieur Jean-Pierre AUGEREAU

suppléant : Monsieur Stephan CONSTANCE

représentant la fédération française des ports de plaisance,

titulaire: Monsieur André WIDEHEM

suppléante: Madame Françoise NOEL

représentant le groupement des industries de construction et activités navales, titulaire: Monsieur François ALLAIS

suppléant : Monsieur Boris FEDOROVSKY

représentant les pilotes maritimes : titulaire: Monsieur Olivier COUDERC

suppléant : Monsieur Didier PAYEN

4. Collège des représentants des salariés d'entreprises :

- représentants la confédération française démocratique du travail : titulaires:

> Monsieur Alexis MAHEUT Madame Rachel MARIE suppléants :

> > Madame Delphine DE FRANCO Monsieur Christian LEBLOND

représentants la confédération générale du travail : titulaires:

> Monsieur Lionel GARBE Monsieur Alain LABBE suppléants :

Monsieur Hervé CAUX Madame Marylène HEROUT

représentants force ouvrière : titulaires:

> Monsieur Jean-Pierre TERAL Monsieur Didier TERAL suppléants :

> > Monsieur Christophe ANQUETIL

(en attente de désignation)

représentants la confédération française de l'encadrement - confédération générale des cadres : titulaires:

> Monsieur Régis CAVILLON Monsieur Jean CAILLIAU

suppléants :

Monsieur Maxime REVERTEGAT Monsieur Renaud ROUSSEL

 représentants la confédération française des travailleurs chrétiens : titulaires :

> Monsieur Bruno DACHICOURT Monsieur Patrick FRANÇOIS

suppléants :

Monsieur Jean-Marie WACOGNE Monsieur William DEVISMES

5. Collège des représentants des associations de protection de l'environnement littoral ou marin, ou d'usagers de la mer et du littoral ;

- représentant l'association Robin des bois :

titulaire: Madame Nathalie GEISMAR-BONNEMAINS

suppléante: Madame Charlotte NITHART

- représentant la ligue pour la protection des oiseaux :

titulaire: Monsieur Frédéric MALVAUD

suppléant : Monsieur Pascal PROVOST

- représentant l'association France nature environnement : titulaires :

Monsieur Michel MARIETTE Madame Sylvie BARBIER Monsieur Pierre-Yves BOUIS suppléants:

> Monsieur Yves MAQUINGHEN Monsieur Claude BARBAY Monsieur Delphine BOUIS

- représentant l'association Surfrider :

titulaire: Madame Marie-Amélie NEOLLIER

suppléante: Madame Antidia CITORES

- représentant l'association Rivages de France : titulaire : Madame Christine SANDEL

suppléante : Madame Caroline PETIT

- représentant la fédération française de voile :

titulaire: Monsieur Paul ADAM

suppléant : Monsieur Francis LE GOFF

- représentant la fédération chasse sous-marine passion:

titulaire: Monsieur Pierre FEUILLY

suppléant : Monsieur Vincent CAILLARD

- représentant l'union nationale des associations de navigateurs :

titulaire: Monsieur Gérard CUVELIER

suppléant : Monsieur Bruno DEKKERS

 représentant la fédération française d'études et de sports sous-marins : titulaire : Madame Ingrid RICHARD

suppléant : Monsieur Dominic BENBASSA

- représentant la fédération nationale des pêcheurs plaisanciers et sportifs français :

titulaire: Monsieur Jean LEPIGOUCHET

suppléant : Monsieur Guy RAEVEL

- représentant la fédération nationale des chasseurs :

titulaire: Monsieur Yves BUTEL

suppléant : Monsieur Alex PION

- représentant les centres permanents d'initiatives pour l'environnement :

titulaire: Monsieur Charles BOULLAND

suppléant : Monsieur Philippe DEFURNES

- représentant les comités départementaux olympiques et sportifs : titulaire : Monsieur Michel TIREL

suppléant : Monsieur Jean-Pierre LOUISE

- Article 2 Les personnalités qualifiées appelées à siéger au conseil maritime de façade sont les suivantes:
 - Monsieur Xavier BRAUD, maître de conférence, Université de Rouen ;
 - Monsieur Michel MATHIEU, professeur des universités, Université de Caen;
 - Monsieur Pascal BULEON, directeur de recherche au centre national de la recherche scientifique, directeur de la maison de recherche en sciences humaines de Caen;
 - Monsieur Gilles MARTINOTY, ingénieur géographe, service hydrographique et océanographique de la marine.
- La secrétaire générale pour les affaires régionales de Haute-Normandie, l'adjoint au préfet maritime de Article 2 la Manche et de la mer du Nord chargé de l'action de l'État en mer, le directeur interrégional de la mer Manche Est-mer du Nord sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté qui sera publié aux recueils des actes administratifs des préfectures de la Seine-Maritime et de l'Eure.

A Rouen, le

0 6 NOV. 2014

A Cherbourg, le 6 waren la

Le préfet de la région Haute-Normandie, Préfet de la Seine-Maritime,

Pierre-Henry MACCIONI

Le préfet maritime de la Manche et de la mer du Nord

Emmanuel CARI